SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

072358174

N/A



Tel.: +49 (0)800 4372522

Fiche de données de sécurité selon OSHA HCS

Date d'impression: 11/28/2017 Examinée sur : 11/28/2017

1 IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom commercial: Universal Adhesive

Application de la substance/de la préparation :

Adhésif pour porte-empreintes à utiliser avec des matières pour empreintes en silicone

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur :

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Allemagne)

Service d'information :

Tel. +1 (800) 431-1785 Télécopieur : +1 (800) 522-1545 e-mail: customer.servicehkna@kulzer-dental.com

Numéro de téléphone d'urgence :

CONTACT d'urgence (numéro 24 heures sur 24)

GBK/Infotrac ID 105860: (domestique) 1 800 535 5053 ou internationales (001) 352 323 3500

2 Identification de danger(s)

Classification de la substance ou du mélange

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables. Liauide

inflammable 2

Irritation H315 Provoque une irritation cutanée.

cutanée 2

Lésions des H318 Provoque des lésions oculaires graves.

yeux. 1

Carc. 2 H351 Susceptible de provoguer le cancer.

Repr. 2 H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à

répétition.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément au système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger







GHS05

Mention d'avertissement : Danger

Composants déterminant des risques de l'étiquetage :

Tétrabutanolate de titane

Éthylbenzène

Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du foetus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Page 1/12



Page 2/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Déclarations de mise en garde

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/ douche.

En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison / un médecin.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Système de classification : .

Classifications de la NFPA pour USA (échelle 0 à 4)



Classifications-HMIS (échelle 0 à 4)



Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet. vPvB : Sans objet.

3 Composition et informations sur ingrédients

Caractérisation chimique : Mélanges

Description: -

Composan	ts dangereux :		
141-78-6	Acétate d'éthyle		
	Liquide inflammable 2, H225; Irritation des yeux 2A, H319; STOT SE 3, H336		
1330-20-7	Xylène, mélange d'isomères, pur	5 à 10%	
	Liquide inflammable 3, H226 ; Tox. Aiguë. 4, H312 ; Tox. Aiguë. 4, H332; Irritation cutanée 2, H315		
5593-70-4	5593-70-4 Tétrabutanolate de titane		
	Liquide inflammable 3, H226 ; Lésions des yeux. 1, H318; Irritation cutanée 2, H315		
100-41-4	Éthylbenzène	0 à 5%	
	Liquide inflammable 2, H225 ; Carc. 2, H351 ; STOT RE 2, H373 ; Asp. Tox. 1, H304 ; Tox. Aiguë. 4, H332		
556-67-2	7-2 Octaméthylcyclotétrasiloxane		
	Liquide inflammable 3, H226; Repr. 2, H361		

Informations supplémentaires: Pour les termes des phrases de risque énumérés, voir la Section 16.



Page 3/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

4 Mesures de premiers secours

Description des mesures de premier secours

Après inhalation : Fournir de l'air frais; consulter un médecin en cas de plaintes.

Après un contact avec la peau :

Immédiatement rincer avec de l'eau.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux :

Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Ensuite, consulter un médecin.

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.

Si les symptômes persistent consulter médecin.

Informations pour médecin :

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés :

Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis :

Aucune autre information correspondante n'est disponible.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre des incendies plus importants avec des pulvérisations d'eau ou avec une mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité : Arroser à grand jet d'eau.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange :

Peut former un explosif mélanges gaz-air.

La formation de gaz toxiques est possible sous l'action de la chaleur ou en cas d'incendie.

Conseil pour les pompiers

Équipement de protection : Aucune mesure spéciale n'est requise.

Informations supplémentaires: -

6 Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Porter l'équipement de protection. Tenir loin de toutes les personnes ne portant pas de protection.

Précautions environnementales : Empêche les infiltrations dans les systèmes d'égouts, les fosses de travail et les caves.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau fixant les liquides (diatomite, liants universels, pour petites quantités tissus).

Ne pas rincer avec de l'eau ou des agents nettoyants aqueux

Référence à d'autres sections :

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Voir section 7 pour des informations sur le maniement en toute sécurité.

Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnel.

Voir section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.



Page 4/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Critères d'ac	ction protectrice pour les produits chimiques		
PAC-1 :			
141-78-6	Acétate d'éthyle	1,200 ppm	
5593-70-4	Tétrabutanolate de titane	0,67 ppm	
100-41-4	Éthylbenzène	33 ppm	
556-67-2	Octaméthylcyclotétrasiloxane	30 ppm	
PAC-2:			
141-78-6	Acétate d'éthyle	1,700 ppm	
5593-70-4	Tétrabutanolate de titane	7,4 ppm	
100-41-4	Éthylbenzène	1100* ppm	
556-67-2	Octaméthylcyclotétrasiloxane	68 ppm	
PAC-3:			
141-78-6	Acétate d'éthyle	10000** ppm	
5593-70-4	Tétrabutanolate de titane	44 ppm	
100-41-4	Éthylbenzène	1800* ppm	
556-67-2	Octaméthylcyclotétrasiloxane	130 ppm	

7 Manutention et entreposage

Manutention :

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Maintenir les récipients bien fermé.

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Empêcher la formation d'aérosols.

Informations sur la protection en cas de feu et d'explosion :

Éloigner des autres sources de combustion - Ne pas fumer.

Protéger contre les charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Stockage:

Prescriptions à appliquer pour les locaux et les conteneurs de stockage : Entreposer dans un endroit frais.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Non requis.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage :

Entreposer dans un lieu frais et sec dans des récipients bien scellés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune autre information correspondante n'est disponible.

8 Mesures de contrôle d'exposition/ Protection individuelle

Informations supplémentaires sur la conception des systèmes techniques : Il n'y a pas d'autres données ; voir article 7.

Paramètres de contrôle

Composants avec des données limites qui nécessitent la surveillance sur le lieu de travail :

Les composants suivants sont les seuls composants du produit qui ont une LEP, une VLS ou une autre limite d'exposition recommandée.

À l'heure actuelle, les autres constituants n'ont pas de limites d'exposition connues.

141-78-6 Acét	ate d'éthyle
LEP	Valeur à long terme : 1400 mg/m³, 400 ppm
LER	Valeur à long terme : 1400 mg/m³, 400 ppm
VLS	Valeur à long terme : 1440 mg/m³, 400 ppm



Page **5/12**

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

1330-20-7 Xyl	ne, isomères mixtes, pure		
LEP	Valeur à long terme : 435 mg/m³, 100 ppm		
LER	Valeur à court terme : 655 mg/m³, 150 ppm		
	Valeur à long terme : 435 mg/m³, 100 ppm		
VLS	Valeur à court terme : 651 mg/m³, 150 ppm		
	Valeur à long terme : 434 mg/m³, 100 ppm		
	BEI		
100-41-4 Éthy	100-41-4 Éthylbenzène		
LEP	Valeur à long terme : 435 mg/m³, 100 ppm		
LER	Valeur à court terme : 545 mg/m³, 125 ppm		
	Valeur à long terme : 435 mg/m³, 100 ppm		
VLS	Valeur à long terme : 87 mg/m³, 20 ppm		
	BEI		
556-67-2 Octaméthylcyclotétrasiloxane			
WEEL	Valeur à long terme : 10* ppm		
	*OARS WEEL		

1330-20-7 Xylène, isomères mixtes, pure

BEI 1,5 g/g creatinine

Moyen : urine Temps : fin du quart

Paramètre : Methylhippuric acides

100-41-4 Éthylbenzène

BEI 0,7 g/g creatinine

Moyen: urine

Temps: fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail

Paramètre : Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxylique (non spécifique, semi-

quantitatif)

-Mayan

Moyen : air expiré à la fin Temps : pas critique

Paramètre : Éthylbenzène (semi-quantitatif)

Informations supplémentaires: Les listes en vigueur pendant la fabrication ont été utilisées comme base.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Éviter le contact avec les yeux.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Appareil respiratoire :

Pas nécessaire avec un échappement local efficace. Si une exposition aux vapeurs est possible, utiliser un masque de protection respiratoire (filtre A).



Page 6/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Protection des mains :

Vérifier gants de protection avant chaque utilisation pour leur bon état. recommandées

Matériau des gants

La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps exact de pénétration doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Pour un contact permanent d'un maximum de 15 minutes, des gants constitués des matériaux suivants conviennent :

Caoutchouc butyle, BR Nitrile caoutchouc, NBR

Protection des yeux : Pas absolument nécessaire. **Protection du corps :** Vêtements de protection légers

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques		
Informations générales		
Apparence :		
Forme :	Fluide	
Couleur :	Bleu	
Odeur :	Similaire à un ester	
Seuil d'odeur :	Non déterminé.	
Valeur pH :	Non déterminé.	
Changement de condition		
Point de fusion/plage de fusion :	Non déterminé	
Point/intervalle d'ébullition :	77 °C (170,6 °F)	
Point d'éclair :	3 °C (37,4 °F)	
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Sans objet.	
Température d'inflammation :	460 °C (860 °F)	
Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-inflammable :	Le produit n'est pas auto-inflammable.	
Risque d'explosion :	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges explosifs air/vapeur est possible.	
Limites d'explosion :		
Inférieure :	2,1 Vol%	
Supérieure :	11,5 Vol%	
Pression de vapeur à 20 °C (68°F) :	102 hPa (76,5 mm Hg)	



Page 7/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Densité à 20 °C (68 °F) :	1,20169 g/cm³ (10,0281 lbs/gal)
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau :	Insoluble ou difficile à mélanger
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité :	
Dynamique :	Non déterminé.
Cinématique :	Non déterminé.
Autres informations	Aucune autre information correspondante n'est disponible.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réactions dangereuse connue.

Conditions à éviter : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Matériaux incompatibles : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucune.

Informations supplémentaires: -

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

- constructing to a		
Valeur DL/CL50 qui sont correspondant à la classification :		
141-78-6 Acétate d'éthyle		
Orale	DL50	5600 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	18000 mg/kg (lapin)
Sensibilisati	Sensib.	non sensible (cobaye) (Ligne directrice 406 de l'OCDE)
on		
1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères, pur		
Orale	DL50	8700 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	2000 mg/kg (lapin)
Inhalé	CL50/4	6350 mg/l (rat)
	heures	
100-41-4 Éthylbenzène		
Orale	DL50	3500 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	17800 mg/kg (lapin)

Principal effet irritant : sur les yeux : Irritant effet.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu. **Informations toxicologiques supplémentaires**:

Catégories cancérigènes



Page 8/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

IARC (Centre international de recherche sur le cancer)			
1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères, pur		3	
100-41-4	Éthylbenzène	2B	
NTP (Programme américain de toxicovigilance)			
Aucun de ces	Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.		
OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration)			
Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.			

12 Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique :

141-78-6 Acétate d'éthyle

CE50/48 heures 3300 mg/l (algues)

717 mg/l (daphnia) (DIN 38412)

CL50/96 heures 230 mg/l (poisson)

Persistance et dégradabilité : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Comportement dans les systèmes environnementaux :

Potentiel bioaccumulatif: Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet. vPvB : Sans objet.

Autres effets indésirables : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

13 Considérations d'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne doivent pas être éliminés d'avec les ordures ménagères. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations.

Emballage non nettoyé :

Recommandation: L'élimination doit être faite conformément aux réglementations officielles.

14 Informations de transport

Numéro ONU

DOT, ADR, IMDG, IATA UN1866

Nom d'expédition approprié UN

DOT Solution de résine

ADR 1866 Solution de résine, disposition spéciale 640D

IMDG, IATA SOLUTION DE RÉSINE



Page 9/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Classes de danger pour le transport)	
DOT	
Classe	3 Liquides inflammables
Étiquetage	3
ADR	
8	
Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquetage	3
MADO LATA	
IMDG, IATA	
Oleans	O Limite inflormable
Classe	3 Liquides inflammables
Étiquetage	3
Groupe d'emballage	
DOT, ADR, IMDG, IATA	II .
Risques environnementaux :	
Polluant maritime :	Non
Précautions particulières pour	Avertissement : Liquides inflammables
l'utilisateur	
Code de danger (Kemler) :	33
Numéro EMS :	F-E, <u>S-E</u>
Catégorie d'arrimage	В
Transport en vrac conformément à	
l'annexe II de la convention Marpol	
73/78 et au recueil IBC	Sans objet.
	-
	Code : F2
exception (LQ)	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol	Sans objet Code : E2 Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité nette maximale par emballage extérieur : 500 ml



Page 10/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

IMDG

Quantités limitée (LQ) 5L

Quantités faisant l'objet d'une Code : E2

exception (EQ) Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml

Quantité nette maximale par emballage extérieur : 500 ml

Modèle de Régulation » de l'ONU" : UN 1866 SOLUTION DE RÉSINE, DISPOSITION

PARTICULIÈRE 640D, 3, II

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange

SARA Section 355 (substances extrêmement dangereuses)

Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

(Statut de la Loi sur le contrôle des substances toxiques) TSCA Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

TSCA new (21st Century Act) (Substances non répertoriées)

1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères, pur

Catégories de cancérogénicité

VLS (Valeur limite de seuil établie par l'ACGIH)	
1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères, pur	A4
100-41-4 Éthylbenzène	A3

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément au système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger







GHS02

GHS05

GHS08

Mention d'avertissement : Danger

Composants déterminant des risques de l'étiquetage :

Tétrabutanolate de titane

Éthylbenzène

Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du foetus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.



Page 11/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Déclarations de mise en garde

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/ douche.

En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison / un médecin.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16 Autres informations

Ces données sont basées sur nos connaissances actuelles. Cela ne saurait pourtant pas constituer une garantie pour aucune propriété spécifique du produit et ne constitue pas une relation légale contractuelle valide.

Phrases pertinentes

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif en contact avec la peau.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

H332 Nocif en cas d'inhalation.

H336, Peut causer de la somnolence et des étourdissements.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Date de préparation / dernière révision : 11/28/2017 / 2



Page 12/12

Date d'impression : Examinée sur : 11/28/2017 11/28/2017

Nom commercial: Universal Adhesive

Sigles et abréviations :

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises danger uses par Route (European Agreement concerning the

International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

DOT : Ministère du transport américain

IATA : Association du transport aérien international

ACGIH: Conférence américaine indépendante des hygiénistes industriels gouvernementaux

EINECS : Inventaire européen des produits chimiques commercialisés

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS: Chemical Abstracts Service (branche de l'American Chemical Society)

NFPA : Agence américaine de protection contre les incendies (É.U.)

HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux (USA)

CL50: Concentration létale, 50 pourcent

DL50 : Dose létale, 50 pourcent

PBT : Persistant, bioaccumulable, et toxique vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

OSHA: Occupational Safety & Health

VLS : Valeur limite de seuil

LEP: Limite d'exposition autorisée LER: Limite d'exposition recommandée

BEI : Biologique limite d'exposition

Liquide inflammable 2 : Liquides inflammables - Catégorie 2 Liquide inflammable 3 : Liquides inflammables - Catégorie 3

Tox. Aiguë. 4 : Toxicité aiguë - Catégorie 4

Irritation cutanée 2 : Corrosion de la peau/irritation - Catégorie 2

Lésions des yeux. 1 : Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire - Catégorie 1 Irritation des yeux 2A : Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire - Catégorie 2A

Carc. 2 : Cancérogénicité - Catégorie 2

Carc. 2 : Cancérogénicité - Catégorie 2 Repr. 2 : Toxicité reproductrice - Catégorie 2

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 STOT RE 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

Asp. Tox. 1 : Danger d'aspiration, Catégorie 1